



COLLÈGE – PROVIDENCE
HERVE

Herve, le 3 juin 2020

Avenue Reine Astrid, 9
4650 HERVE

☎ 087/67.40.75 📠 087/66.04.37

Site : <http://www.cph-herve.be>

Courriel : secretariat@cph-herve.be

Chers Parents,

Déjà cette année scolaire particulière touche à sa fin.

Vous pouvez découvrir ci-dessous l'organisation de la fin du trimestre. Comme vous le remarquerez, la situation sanitaire actuelle nous oblige à réserver la rencontre parents-professeurs du 26 juin aux seuls parents des élèves qui n'obtiendront pas le CEB ou le CE1D, ou à qui le Conseil de classe proposera une classe-projet.

Les cours seront suspendus, pour toutes les classes, à partir du lundi 22 juin 2020. Les professeurs se réuniront en effet en conseils de classe pour délibérer.

En cas de refus d'obtention du CE1D ou du CEB, les parents des élèves concernés seront prévenus par téléphone le jeudi 25/06 entre 16h00 et 20h00. Lors de ce contact téléphonique, ils pourront prendre rendez-vous avec le titulaire pour la rencontre parents-professeurs organisée le lendemain, s'ils le souhaitent.

Le vendredi 26/06 de 14h à 19h : rencontre des parents (accompagnés de leur enfant) avec le titulaire ou l'aide-titulaire pour la remise du bulletin. Cette réunion sera exclusivement proposée aux parents des élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB (degré différencié), leur CE1D ou auxquels une classe-projet sera proposée. La direction et le P.M.S. seront également à votre disposition.

Les vendredi 26/06 et lundi 29/06, de 9h à 16h, possibilité d'introduire un recours. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le règlement des études qui vous a été envoyé par mail ce jeudi 28 mai 2020.

Croyez bien que nous aurions souhaité vous proposer une organisation de fin d'année plus conviviale mais la crise du covid 19 et les mesures sanitaires qui en découlent ne nous le permettent pas. Nous restons néanmoins à votre disposition pour toute demande d'éclaircissement.

Enfin nous reviendrons très rapidement vers les parents des élèves de 2^e année pour leur préciser les modalités d'inscription au 2^e degré. Le courrier envoyé le 6 mai et toujours disponible sur le site de l'école vous précisait déjà en grande partie l'organisation des inscriptions. Dès à présent, nous vous invitons à consulter notre site à la rubrique « orientation vers le 2^e degré » pour plus d'informations et à compléter le formulaire de pré-choix en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Lien vers le formulaire de pré-choix](#)

Tout en vous réitérant notre disponibilité, nous vous prions d'agréer, chers Parents, nos salutations distinguées.

Geneviève Stéphany et Bernard Servais
Directeurs